

MENER À BIEN UN PROJET D'AMÉNAGEMENT SUR UN SITE OU UN SOL POLLUÉ

Intégrer les techniques de dépollution

2 JOURS, 14 HEURES

URBANISME ET AMÉNAGEMENT

CODE : EN06

Objectifs de la formation

- Mener un projet d'aménagement et de construction en présence d'une problématique « sols pollués »
- Identifier les techniques de dépollution adaptées
- Acquérir les bons réflexes à chaque phase du projet

Animée par

- DOUMOUYA Tiemoko Yannick
Avocat à la Cour, Formateur,

Public concernés

- Maîtres d'œuvre et architectes ; Ingénieurs ; Promoteurs immobiliers ; Maîtres d'ouvrage ; Responsables techniques

Dates

Critères d'admission

- aucun prérequis n'est nécessaire

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Modalités pédagogiques

- Un questionnaire préalable sera envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques, et sera transmis au(x)

Comment procéder à l'identification des sites et sols pollués

- Quels sont les sites exposés au risque de pollution
- Quels sont les vecteurs d'information sur les sols
- Savoir lire la carte des sites industriels et des sols pollués

Cerner à quels acteurs incombe l'obligation de dépollution des sites et sols pollués

- Identifier l'exploitant de l'installation, la succession d'exploitants et les débiteurs subsidiaires en cas d'ICPE
- Comment traiter les cas des déchets
- Comment exécuter d'office la dépollution par le pouvoir de police
- Contrôler l'exécution des travaux de dépollution
- Quelle remise en état dans le cadre des procédures collectives

formateur(s) avant la formation

- Tous nos stages de formations sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants
- Les formations sont déroulées en présentiel ou en classe virtuelle et étayées, chaque fois que cela est pertinent, d'études de cas et de mise en pratique ou en situation
- Un formulaire d'évaluation du formateur et du déroulé du programme suivi sera proposé aux participants à la fin du stage

Transférer la dépollution des sites et sols à un tiers intéressé

- Quelles sont les modalités de transfert de responsabilité de dépollution du site à un tiers intéressé
- Quels sont les effets du transfert de responsabilité

Comment répondre à vos obligations en matière de réhabilitation des sites et sols pollués

- Réaliser une étude de sols
- Remettre en état le site
- Gérer les déchets
- Gérer les terres excavées

Financer la dépollution des sites et des sols

- Comprendre l'obligation de constituer des garanties financières
- Quels financements publics mobiliser

Sécuriser vos transactions immobilières portant sur des terrains pollués

- Quelles sont les obligations du vendeur et de l'acquéreur
- Gérer le risque environnemental dans les transactions immobilières

**Mener les études de sites et sols
pollués conformément à la
méthodologie nationale de février
2007 et à la norme NFX 31-620**